



**AVIS PUBLIC
DEMANDE DE DÉMOLITION**

8702, ROUTE MARIE-VICTORIN, CONTRECOEUR (QUÉBEC)

AVIS PUBLIC est donné aux personnes intéressées que le Comité de démolition tiendra une séance le lundi **21 septembre 2026, à 18 h 00**, à la mairie de la Ville de Contrecœur, située au 5000, route Marie-Victorin, afin de statuer sur la demande concernant l'immeuble suivant :

**8702, route Marie-Victorin à Contrecœur,
lot 6 477 237, cadastre du Québec,
circonscription foncière de Verchères**

Toute personne qui veut s'opposer à la démolition dudit immeuble doit, dans les 10 jours de la publication du présent avis public, soit au plus tard le 14 septembre 2026, ou à défaut dans les 10 jours qui suivent l'affichage de l'avis sur l'immeuble concerné, faire connaître par écrit son opposition motivée à la greffière de la Ville par courriel à : greffe@ville.contrecoeur.qc.ca.

Soyez de plus avisés que toute personne intéressée pourra aussi se faire entendre lors de la rencontre prévue le 21 septembre 2026.

Donné à Contrecœur, ce 3 septembre 2026.

Mélanie Turcotte, greffière
Service du greffe